

Panneau d'interdiction - Chiens interdits - P021

Référence : A4480711



DESCRIPTION:

En **Vinyle souple autocollant** ou en **PVC**, disponible en plusieurs dimensions.

Au format rectangulaire, notre pictogramme ISO 7010 P021 permet d'indiquer les lieux dont l'accès est interdit aux chiens, et plus largement aux animaux, par mesure de sécurité et d'hygiène.

Il respecte la norme ISO 7010 afin de **délivrer un message harmonisé et international** compréhensible par tous.

INFORMATION PRODUIT

Panneau d'Interdiction ISO EN 7010 "Interdit aux chiens" P021

Disponible en vinyle souple, pour une utilisation en intérieur, et en PVC, pour une utilisation en intérieur et en extérieur. Le modèle en vinyle est auto-adhésif tandis que le modèle en PVC est à fixer avec du double-face ou par perçage et vissage.

Notre pictogramme **P021 Interdit aux chiens** permet d'indiquer les lieux **où les chiens, et plus largement tous types d'animaux, sont strictement interdits** par mesure d'hygiène et de sécurité.

Plusieurs dimensions sont proposées pour satisfaire vos besoins en terme de signalétique. La dimension à choisir dépendra alors de votre espace, de la distance de lecture et de la hauteur du pictogramme.

De plus, ce pictogramme est **conforme à la norme ISO 7010**, une norme internationale visant à l'**harmonisation de la signalisation de sécurité** pour la délivrance d'un message universel compréhensible par tous.

Caractéristiques











- · Matière:
 - Vinyle Souple
 - PVC Laminé
- Fixation:
 - · Vinyle: Auto-adhésif
 - PVC: Vissage ou double-face
- Format : Rectangulaire
 Orientation : Horizontale
 Coloris : Rouge sur fond Blanc
- Pictogramme ISO 7010: P021 Chiens interdits
- Coloris Pictogramme: Noir
- Dimensions :
 - o 297 x 105 mm
 - 450 x 150 mm
- Utilisation :
 - Vinyle: Intérieur
 - · PVC : Intérieur et Extérieur

Norme ISO 7010

Ce pictogramme est conforme à la norme ISO EN 7010.

La <u>norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité</u> est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4480711 Dimensions (en mm) - 297 x 105, Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A4482111 Dimensions (en mm) - 450 x 150, Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A4480811 Dimensions (en mm) - 450 x 150, Matériau - PVC

Réf. A4482211 Dimensions (en mm) - 297 x 105, Matériau - PVC







